TOPONYMIX

Note toponymique 16

Le phénomène des gentilés au Québec :

quelques considérations historiques (1977-1997)

par Jean-Yves Dugas[1]

Toutes ces désignations uniques n'ont-elles pas été bâties au coin d'une nécessité en sommeil depuis trop longtemps !

Camille Laverdière

Tant le terme **gentilé** que le phénomène lui-même qu'il reflète paraissent désormais bien intégrés à la culture québécoise, quoique l'engouement pour la dénomination collective remonte à vingt ans à peine au Québec. Ce que cette quête onomastique perd en extensivité temporelle, elle le gagne en une fébrilité, en un enthousiasme et en une urgence à la nomination rarement égalés, du moins en Amérique du Nord. Nous retracerons la brève mais intense histoire du phénomène gentiléen au Québec, si peu éloigné qu'il demeure des noms géographiques.

Une naissance dans la ferveur

Notre découverte de cette facette de la dénomination des collectivités humaines remonte à 1977, à l'occasion de la préparation d'un compte rendu du tout nouveau **Petit Robert** d'alors qui ne comportait, dans une liste en annexe, que les incontournables **Canadien, Québécois** et **Montréalais**. Intrigué par cette indigence onomastique, nous nous sommes lancé à la recherche de l'identité québécoise en ses multiples particularismes, d'abord en dépouillant diverses sources (ouvrages lexicographiques, historiques, monographiques, toponymiques; articles journalistiques ou de périodiques, etc.), puis en procédant, au cours de 1978, à une vaste enquête épistolaire auprès de l'ensemble des municipalités québécoises.

Nanti dans cette optique d'un modeste corpus d'un peu plus d'une centaine de gentilés, la grande aventure dénominative allait dès lors prendre son envol.

Un peuple à la construction de ses identités

Notre arrivée à la Commission de toponymie, en février 1979, organisme dont le mandat est orienté sur les noms de lieux, va contribuer à permettre à la préoccupation définitoire gentiléenne, d'une part, de se voir attribuer un statut reconnu et, d'autre part, de bénéficier d'un précieux canal de diffusion sans lequel le monde des gentilés québécois n'aurait pu se développer de la manière fulgurante qui le caractérise.

Pour intégrer à ses activités courantes la recherche, le traitement et la diffusion de l'information relative aux gentilés, la Commission de toponymie s'est autorisée de l'article 126, paragraphe a de la **Charte de la langue française** qui lui octroie le pouvoir de «donner son avis au gouvernement et aux organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie». Comme le gentilé est obligatoirement tiré d'un nom de lieu, ce champ d'activité trouvait ainsi toute sa pertinence et sa justification, d'autant plus qu'aucun autre organisme ne se préoccupait de cette question. La Commission ramassait donc, en quelque sorte, le sceptre des gentilés tombé en déshérence.

Quelques articles publiés dans des périodiques, des journaux, certaines tribunes téléphoniques, des entrevues accordées à des médias de différents horizons, nombre de consultations auxquelles un suivi fut accordé conduiront les Québécois à entreprendre une vaste interrogation dénominative, souvent accom-

Commission de toponymie
Québec

ISSN 0838-4150

2008-05700/

pagnée de créations de gentilés de bon goût et de juste frappe. À cet égard, un minuscule ouvrage publié en 1981 (Dugas, 1981) va contribuer à canaliser les efforts en cette matière, fournissant quelque 428 désignations et sensibilisant les Québécoises et Québécois à l'importance que revêt cette facette de leur patrimoine linguistique que constitue l'identification collective en regard de leur milieu de vie.

Sociétés d'histoires, journalistes, postes de radio, stations de télévision, milieux scolaires, municipalités, groupes communautaires ont apporté une contribution significative à l'émergence d'une constellation de gentilés relatifs à différents espaces ou lieux (régions, municipalités, divisions de recensement, hameaux, circonscriptions électorales, municipalités régionales de comté, quartiers, rues...), ceux-ci marquant le multiculturalisme linguistique québécois par les langues mises à contribution : français, anglais, amérindien (diverses nations) et inuktitut. Six ans plus tard (Dugas, 1987), près de 1 430 collectivités pouvaient arborer avec fierté une appellation spécifique, originale et respectueuse des règles admises en cette matière. Toutes ces formes ont été consignées dans le **Répertoire des gentilés du Québec**, ouvrage qui pouvait être considéré sans conteste comme une première canadienne, tant par son ampleur que par l'importante préoccupation sociale qu'un tel phénomène sous-tendait.

Dernier-né des ouvrages lexicographiques consacrés aux gentilés d'ici, le modeste **Supplément** au Répertoire (Dugas, 1995), édité par les Publications du Québec, sous les auspices de la Commission de toponymie, témoigne avec ses 230 nouvelles entrées d'une vitalité certaine et d'une pérennité de l'intérêt dénominatif des gens de cette province. À ce jour, pas moins de 1 646 dénominations gentiléennes scintillent dans le firmament onomastique québécois.

Un terme à la reconquête de sa place dans la langue

Bien que nous n'ayons pas créé le terme **gentilé**, comme certains ont pu le croire, attesté qu'il demeure dès 1752, ce dernier devait, à la fin des années 1940, être retiré des dictionnaires français courants, car estimé désuet, à la faveur du terme **ethnique**, beaucoup moins adéquat et précis. Convaincu de sa justesse et de son originalité, nous avons contribué, bien humblement, à lui rendre ses lettres de noblesse en en faisant la promotion de manière continue et convaincue, voire... convaincante. Ainsi, la grande majorité des ouvrages lexicographiques publiés au Québec à compter de 1980 retenaient ce lexème en entrée de manière systématique, accompagné du sens de : «nom (collectif) des habitants d'un lieu (pays, province, région, ville, etc.)». Cette opiniâtreté devait entraîner la réinsertion de ce mot dans le vocabulaire courant français grâce à sa consignation dans le **Nouveau Petit Robert**, en 1994 et dans le **Petit Larousse illustré 1996**, publié en 1995, témoignages non équivoques de reconnaissance de l'exceptionnelle vivacité de l'entreprise québécoise.

Voilà, esquissés à grands traits, les moments forts d'un phénomène de société unique et exceptionnel qui pousse un peuple à se nommer, à s'identifier, à se particulariser en tirant de l'anonymat, exprimé par les banales et incolores formules **les gens de**, **les citoyens de**, **les habitants de**, un fragment important de leur identité, de leur ipséité, de leur personnalité sociale. Parfois assimilée à un jeu d'intellectuels en mal d'originalité, la création de gentilés doit, tout au contraire, être envisagée comme le vecteur privilégié de la reconnaissance au plan collectif en ce qu'il cristallise le sentiment d'appartenance des êtres à une communauté, à une collectivité dont il soude la solidarité et la fierté par l'intermédiaire de la dénomination-étendard, l'appellation-fanion, l'identification-oriflamme, la désignation-armoirie.

Bibliographie

Dugas, Jean-Yves (1981), **Répertoire des gentilés (noms des habitants) du Québec**, Québec, Éditeur officiel du Québec, coll. «Dossiers toponymiques», n° 12, 59 p. (ouvrage épuisé).

* Dugas, Jean-Yves (1987), **Répertoire des gentilés du Québec**, Québec, Publications du Québec, coll. «Études et recherches toponymiques», n° 12, XIII, 258 p.
* Dugas, Jean-Yves (1995), **Répertoire des gentilés du Québec : supplément**, Québec, Publications du Québec, coll. «Études et recherches toponymiques», n° 15, XI, 58 p.
* En vente aux Publications du Québec au coût de 19,95$ pour les deux ouvrages ou uniquement le Supplément au coût de 9,95$

Commission de toponymie
Édifice Marie-Guyart, aile René-Lévesque
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5V8
Téléphone : (418) 643-2817
Télécopieur : (418) 644-9466
Internet : topo@toponymie.gouv.qc.ca

NOTE

[1]**Jean-Yves Dugas**, autrefois de la Commission de toponymie, est agent de recherche à l'Office des professions du Québec.